



Tutorat 2023-2024



FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

PREFMS CHU DE TOULOUSE

Rédaction 2022-2023

UEC 5

Santé publique et économie en santé

Concepts en santé publique

Ce cours vous est proposé bénévolement par le Tutorat Les Nuits Blanches qui en est sa propriété. Il n'a bénéficié d'aucune relecture par l'équipe pédagogique de la Licence Sciences pour la Santé ni de l'IFSI. Il est ainsi un outil supplémentaire, qui ne se substitue pas aux contenus diffusés par la faculté et l'institut en soins infirmiers.

Rédigé par Sourd Dorian à partir du cours de V.BONGARD présenté le 23/01/2023.

Concepts en santé publique

I. Définition et dimensions de la santé

a. Historique

Au XIX siècle le concept de santé était l'absence de maladie. La priorité était la lutte des épidémies car il y avait une mortalité élevée par maladies infectieuses (causant une espérance de vie faible) et des moyens curatifs limités. Pour lutter contre ses maladies infectieuses, il y avait une mise en avant des mesures d'isolement.

A la première moitié du XXe siècle il y a une prise de conscience de la nécessité d'actions coordonnées. On observe la généralisation des dispensaires et sanatoriums (lieux où l'on isolait les personnes atteintes de tuberculoses pour les soigner), la création du premier ministère de la santé en 1920 après l'épisode de la grippe espagnole), des premières lois relatives à la santé publique (1902) :

- Vaccination anti-variologique obligatoire
- Promulgation d'un règlement sanitaire par les communes (transition sanitaire à l'origine de la transition épidémiologique)
- Liste de maladies transmissibles

Point sur la grippe espagnole : contexte de guerre mondiale et virus pouvant se propager facilement en raison des conditions environnementales. Les soldats ont contracté cette grippe et lorsqu'ils sont rentrés sur leur continents respectifs, il y a eu une pandémie de grippe. Cette grippe espagnole n'a rien d'espagnol.

A la seconde moitié du XXe siècle a lieu :

- Une transition épidémiologique avec l'émergence des maladies liées à l'âge.
- La création de la Sécurité Sociale en 1945
- L'essor de la médecine curative
- L'explosion de l'espérance de vie
- L'arbitrage nécessaire sur le financement de la santé
- L'émergence de la promotion de la santé

b. Définition de la Santé

1) La santé

OMS, 1946 : « La santé est un état de complet bien être physique, mental et social. Elle ne consiste donc pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

2) Santé publique

A titre illustratif, voici une ancienne définition de la santé publique :

Charles EDWARD WINSLOW, Sciences, 1920 : « La santé publique est la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et de promouvoir la santé et l'efficacité physique à travers les efforts coordonnés de la communauté pour l'assainissement de l'environnement, le contrôle des infections dans la population, l'éducation de l'individu aux principes de l'hygiène personnelle, l'organisation des services médicaux et infirmiers pour le diagnostic précoce et le traitement préventif des pathologies, le développement des dispositifs sociaux, qui assureront à chacun un niveau de vie adéquat pour le maintien de la santé, l'objectif final étant de permettre à chaque individu, de jouir de son droit inné à la santé et à la longévité. »

OMS, 1952 : La santé publique est la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé et la vitalité mentale et physique des individus, par le moyen d'une action collective concertée. C'est une approche multidisciplinaire curative, préventive éducative, sociale ... et économique de la santé.

3) Politique, programme et action de santé publique

Une politique de santé publique est un ensemble de programmes coordonnés visant répondre à un objectif de santé publique.

Un programme de santé publique est l'ensemble des actions coordonnées pour répondre de façon structurée à un problème.

Une action de santé publique se définit comme toute activité humaine visant à améliorer l'état de santé d'une population.

Exemple de politique qui se décline en programme et action : le plan cancer

Programmes :

- Recherche
- Observation
- Dépistage et prévention
- Soins
- Vivre pendant et après un cancer

Exemples d'actions :

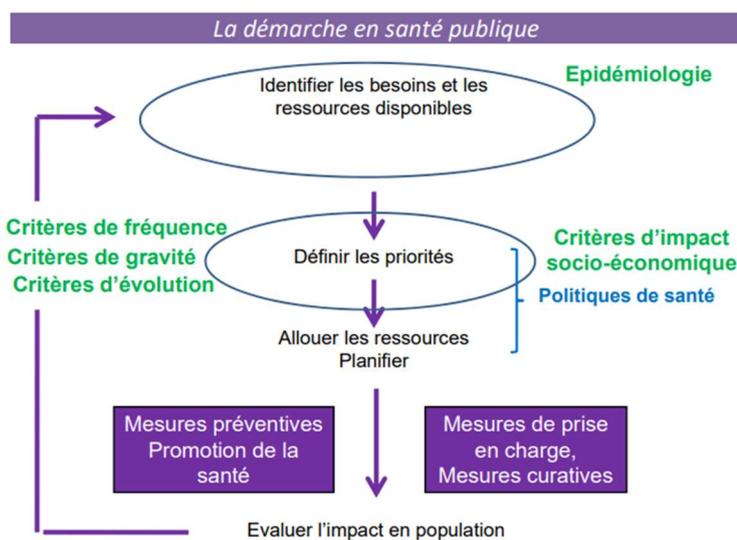
- Attributions de bourses de recherche
- Suivi d'indicateurs de fréquence du cancer
- Augmentation du prix du tabac
- Partager les données médicales
- Mise en place de consultations sociales



Synthèse

5 axes – 30 mesures – 118 actions

II. La démarche en santé publique



Identifier les besoins et ressources disponibles : Etat des lieux de la maladie et des ressources (structures d'accueil, nombre de lits). Ce sont des scientifiques qui construisent les dossiers en indiquant les points à améliorer.

Il faut ensuite définir les priorités qui se basent sur les critères de fréquences et de gravité d'une maladie. Ex : Plan cancer en 2009 et 2013 a été mis en place car à ces années le cancer était la première cause de maladie.

Allouer les ressources et planifier est plus concret, ce sont les actions de promotion ou curatives qui vont impacter la population.

III. Déterminants de santé : les facteurs de risques

Les déterminants de la santé sont définis grâce à l'épidémiologie. L'épidémiologie est l'étude de la distribution des maladies dans les populations humaines ainsi que des influences qui déterminent cette distribution. Etudier la distribution des maladies est l'épidémiologie descriptive tandis que l'étude des influences qui déterminent constitue l'épidémiologie explicative.

Notion de risque, marqueur de risque et facteurs de risque :

Risque : probabilité de survenue d'une maladie à un instant donné ou pendant un intervalle de temps donné.

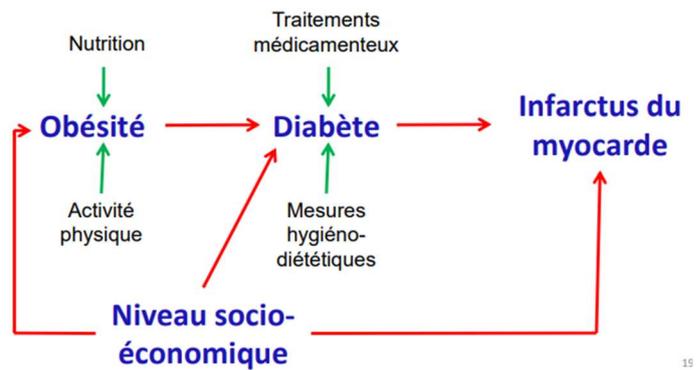
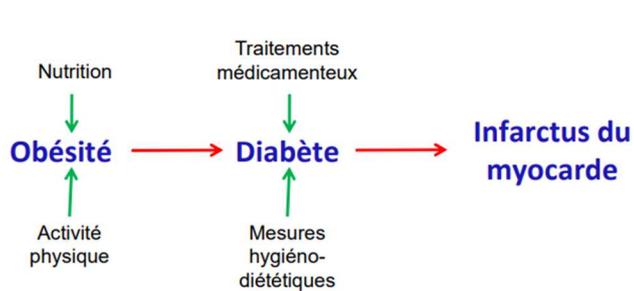
Facteur de risque : Facteur influençant la probabilité de survenue de la maladie. Le facteur de risque est modifiable ou non (marqueur de risque), direct ou indirect.

Marqueur de risque : Facteur non modifiable d'une maladie. Ex niveau socio-économique

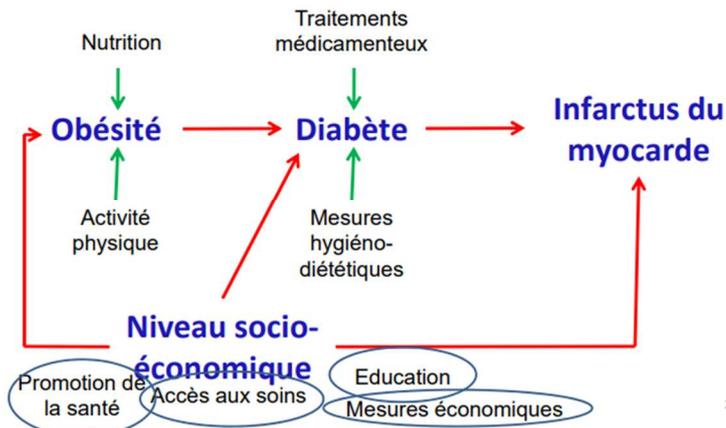
On agit différemment en fonction du facteur de risque

Diabète → Infarctus du myocarde

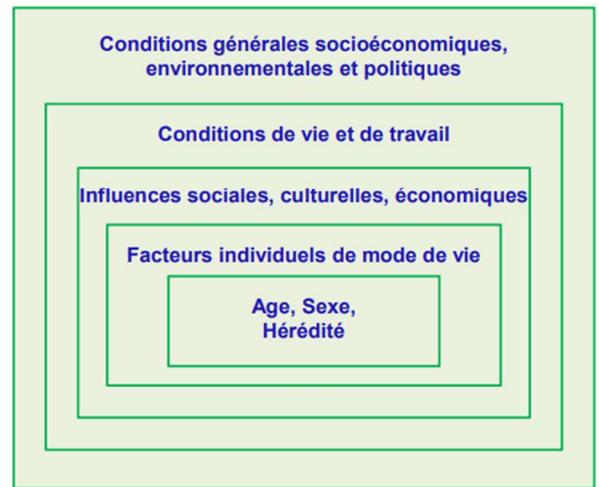
Obésité → Diabète → Infarctus du myocarde



15



21



IV. Promotion de la santé, prévention et dépistage

La promotion, la prévention et le dépistage sont les mesures collectives et individuelles à destination des biens portants :

- 1) Favoriser une hygiène de vie saine → Approche éducatives, sociétales, environnementales
- 2) Repérer les sujets à risque, lutter contre les facteurs de risque → Système de soin
- 3) Repérer et prendre en charge les formes précoces de maladie → Système de soin

a. La prévention

C'est un ensemble de mesures prises à l'échelle individuelle et collective pour éviter la survenue d'une maladie ou d'un état de santé :

- Prévention primaire : Mesures visant à éviter la survenue d'un premier épisode de la maladie. Lutte contre les facteurs de risque
- Prévention secondaire : Mesures visant à éviter la survenue d'une récurrence de la maladie (ou limitant la durée d'évolution). S'adresse aux sujets malades (ex dépistage).
- Prévention tertiaire : Mesures visant à éviter la survenue de complications, séquelles ou handicaps liés à la maladie.

Les conditions requises pour la mise en place d'une prévention efficace sont de nature différente :

1) Conditions liées à la maladie

Concerne les maladies fréquentes : coût humain et financier. Ainsi que les maladies potentiellement graves en termes de pronostic vital ou fonctionnel

2) Conditions liées aux facteurs de risque

Concerne les facteurs de risque bien identifiés et modifiables

Les facteurs de risque doivent avoir un impact important sur la maladie : Le risque attribuable au facteur de risque est élevé dans la population et chez les exposés

3) Conditions liées au repérage des sujets à risque

Le repérage des populations à risque doit répondre à ces 4 critères :

- Examens acceptables pour le sujet (innocuité, simplicité)
- Examens fiables
- Examens reproductibles
- Coût des examens acceptables

4) Conditions liées aux mesures de prévention disponibles

- Mesures de prévention acceptables pour le patient
- Rapport bénéfice/risque favorable
- Rapport coût/efficacité favorable

b. Le dépistage

C'est une démarche visant à détecter, au plus tôt, en l'absence de symptômes, à l'aide de tests prédictifs (≠diagnostic) dits de dépistage, des sujets atteints d'une forme précoce de maladie. Tout dépistage positif doit être confirmé par un test diagnostic de certitude.

Conditions requises pour la mise en place d'un dépistage efficace :

- 1) Conditions liées à la maladie : Fréquente et grave
- 2) Conditions liées au test de dépistage : Sensible, spécifique, peu invasif, coût acceptable
- 3) Conditions liées aux traitements disponibles : Traitement modifiant l'évolution naturelle de la maladie.

c. Promotion de la santé

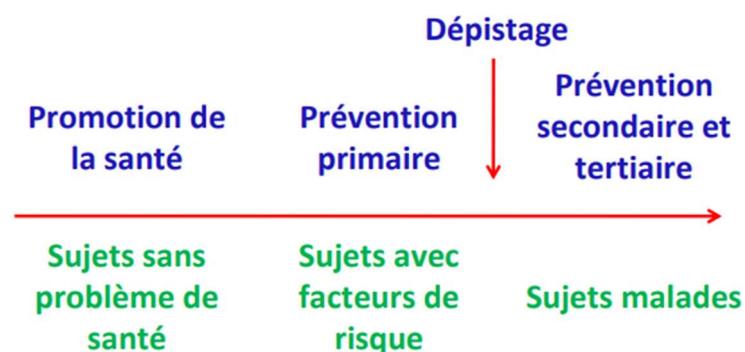
Processus global comprenant :

- Des actions visant à renforcer la capacité des individus à réduire l'exposition aux facteurs néfastes pour la santé.
- Des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique afin de réduire l'exposition aux facteurs néfastes pour la santé.

Aider les gens sains et en commençant très tôt à garder tout au long de leur vie leur capital santé grâce aux habitudes de vie saines. La participation individuelle est forte puisque chacun peut agir pour lui-même. C'est de la prévention universelle : Vis-à-vis de toutes les maladies

Résumé :

(Flèche horizontale = durée de vie)



V. Education thérapeutique

Méthodes visant à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle se positionne dans la prévention tertiaire.

- 1) Elaborer un diagnostic éducatif
- 2) Définir un programme personnalisé d'ETP avec des priorités d'apprentissage
- 3) Planifier et mettre en œuvre les séances d'ETP individuelle ou collective ou en alternance
- 4) Réaliser une évaluation

Caractéristiques de l'EDT :

- Approche pluri-disciplinaire
- Processus coordonné
- Centrée sur le patient dans son ensemble
- Adaptée à ses besoins
- Prenant en compte son entourage
- Prenant en compte son profil éducatif-culturel
- Processus permanent

